

Inauguration de la maison des services publics

La Communauté de communes au service du public

Le 25 février dernier, la toute nouvelle maison des services publics a été inaugurée en présence de nombreux élus régionaux, départementaux et locaux.

La « MSP », comme on la dénomme déjà, regroupe sur 2 niveaux : un espace information, CCAS, Mission locale, solidarité famille, des entités médico-sociales, secrétariat, médecins, une puéricultrice, une salle d'examen, les travailleurs sociaux, l'ADMR, des locaux polyvalents : Cram, Cpm, Cesam, Kairos, Spip, Msa, ainsi que le Trésor public et bien entendu les services administratifs de la Communauté de communes.

Ces services bénéficient d'espaces communs, salles de réunions, reprographie, sanitaires et salle de détente. Le sous-sol comporte les services techniques et de fonctionnement du bâtiment ainsi qu'un parking. Ce nouveau pôle, avec sa quarantaine d'employés, regroupe ainsi de nombreux organismes et structures administratives. Il permet aux habitants du Canton d'avoir accès à l'ensemble des services de la vie quotidienne. D'un coût d'environ trois millions d'euros, la MSP a été financée par le Conseil Général, l'Etat, la région, l'Europe, l'Ademe et la Communauté de communes pour un montant de 1100 000 euros.

Inauguration du SDIS

Fin 2011, les sapeurs-pompiers nuitons, ont intégré leurs nouveaux locaux, ex-structure de la société Gamm Vert en zone artisanale.

Cette structure, bien dimensionnée et très bien équipée vient d'être inaugurée, avec la plus grande satisfaction par les élus régionaux, cérémonie placée sous la présidence de madame la Préfète de Région. Ce nouvel emplacement est particulièrement bien placé géographiquement entre le centre-ville et l'accès à l'autoroute. Ce projet, initié par la ville de Nuits Saint Georges, a été repris par la communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges, après l'accord du SDIS et sa participation financière.

Avec plus de 1 000 mètres carrés de surface couverte, le nouveau centre de secours permet d'assurer ses missions dans les meilleures conditions possibles. Les locaux destinés au personnel ; salle de cours, foyer, vestiaires sanitaires hommes, femmes, et jeunes sapeurs, etc., ont fait l'objet de la plus grande attention afin d'apporter le confort maximum au personnel. À l'extérieur, les parkings véhicules, la zone d'exercice, l'aire de lavage, l'aire de séchage horizontale des tuyaux et l'étude d'un système de récupération des eaux de pluie par la surface de la toiture ont fait l'objet d'études ciblées.

Avec 781 sorties en 2009, dont plus de la moitié pour des secours à personnes, le centre de secours nuiton est le 4e de Côte-d'Or par le nombre des interventions. L'effectif du personnel est composé actuellement de 54 sapeurs pompiers volontaires, dont 6 féminines et une infirmière.

Les jeunes sapeurs-pompiers, au nombre d'une vingtaine de filles et garçons de 12 à 16 ans, vont pouvoir s'initier et s'entraîner aux exercices de secours théoriques et pratiques dans des conditions idéales, avec une salle de cours qui peut accueillir 50 personnes.



Dans le cadre de la politique de développement économique et touristique engagée par le Conseil municipal, « Art de vivre à Villars », l'association « Vill'Art » a été créée le 1er mars.

Avec l'organisation du Festival de DE NOUS A VOUS, l'objectif de Vill'Art est de valoriser et de développer le tourisme régional de Villars Fontaine, avec l'ambition de faire de Villars un lieu de rencontres entre créatifs du monde des arts, du vin et de la gastronomie.

Pour l'événement exceptionnel de cet été, le peintre Patrick Bidaux et le photographe Jean Paul Gauthronet, traduiront et manifesteront, par la peinture et la photographie, l'existence, le métier, le labeur, la personnalité, le quotidien, de tous les habitants, qui font la vie de notre Village, et qui, de ce fait, sont acteurs de cette manifestation.

Le travail des deux artistes, concrétisé par la réalisation de près de 250 œuvres, sera mis en scène sur la place de la mairie, les rues François Rodier et Traversière. Durant cette manifestation, qui aura lieu du 24 juin au 25 septembre, différentes rencontres seront organisées à l'attention du public, notamment les plus jeunes, avec le RPI des Hautes Côtes, les écoles Marie Maignot et Henri Challand de Nuits, qui seront invités à participer à une œuvre collective. Parallèlement, des espaces d'expositions liés aux métiers de la vigne, du vin et de la gastronomie seront réservés aux partenaires associés, verrerie, tonnellerie et vigneronnes. Cette manifestation novatrice, grâce au concours de nos partenaires publics et privés, sera l'événement culturel de l'été en Bourgogne.

Dans un climat chaleureux, amateurs et néophytes, particuliers et professionnels pourront, au travers de cette importante et innovante manifestation, comme au travers d'une dégustation dans l'un des caveaux du village, explorer et découvrir tout le potentiel du plaisir des sens dans un espace de convivialité et d'ouverture.

VIII'Art, fruit de rencontres entre artistes, vigneronnes et plasticiens, manifeste ainsi cette nécessité d'établir de nouveaux rapports qui favoriseront l'art de vivre, et nous permettront de mieux exister à une époque où la vie manque de beauté.

Chronique historique de Villars-Fontaine

A travers la guerre de Cent Ans

par le Bernard Lhermitte des archives

La chronique médiévale introduisait les fontanvillois de 1377. Il y avait 35 feux soit environ 170 habitants.



Ces fontanvillois chefs de famille s'appelaient : Guillaume Labelot, Henri Le Gaillardet, Jehan Souges, Jehan Amotte, Jehan Michole, Henri Monin, Martin Gremeaul, Jehan le Bourgeois, Jehan le Clerget, Paul le Fermer, Devraul Auzé, Jacot Coiller, Hug le Chappelu, Richa Fossier, Hug le Godmot, Jehan Lapelot, Labelot Pelerin, Richa Le Bourguignon, Jeha le Confoner, Penin le Bretonel, Prenot le Croilelet, Guillaume le Bullart, Guillaume Alliot, Eillot Chaprille, André Coppin, Anaigui Tuart, Jeha le Bouchourot, Jeha Frot, Jeha le Boillet, André Maut, Aliot le Foullet, Guillaume Chaitinot, Remy le Baucherot. Il n'y a pas encore de Bazin, de Bouillot ou de Rodier à Villars !

Savez-vous qu'il n'y a pas si longtemps que le patronyme (le nom de famille) existe ? C'est une lente maturation depuis le XIème siècle. L'explosion démographique des XIIème, XIIème siècle verra moult Martin, Guillaume et Gauthier ! C'est souvent par un surnom ajouté au prénom que la particularisation apparaît. Des dérivés de métiers ou des sobriquets, des lieux d'origines ajoutés à des prénoms souvent très anciens, gaulois ou romains singulariseront la personne. Maurice Monsaignon nous apprend que « c'est entre 1350 et 1500 que les dijonnais ont pris l'habitude de conserver, leur vie durant, le nom reçu à la naissance ». Louis XI en 1474 interdira de changer de nom sans une autorisation royale. En 1539, François 1er promulguera l'ordonnance de Villers-Cotteret. Celle-ci rend obligatoire la tenue des registres d'état-civil, cette tâche étant confiée aux curés. Il faudra un siècle et l'insistance de Colbert pour que cette tâche soit remplie partout à peu près correctement. C'est la révolution française qui, en 1792, confiera l'état-civil aux communes. Quoiconque fréquente les archives départementales à la recherche de ses ancêtres reconnaît la qualité de la gestion par les communes.

Mais que sont-ils devenus nos fontanvillois de 1377 ? Pour eux les temps furent très durs de 1377 à 1460. Le nombre des feux passera de 35 en 1377 à 16 en 1391 ! La peste doit être en grande partie responsable de cette hécatombe. Le nombre de feux tombera à 14 en 1431 pour remonter lentement à 17 en 1460. Plus tard il s'établira à 18 en 1640 et en 1690.

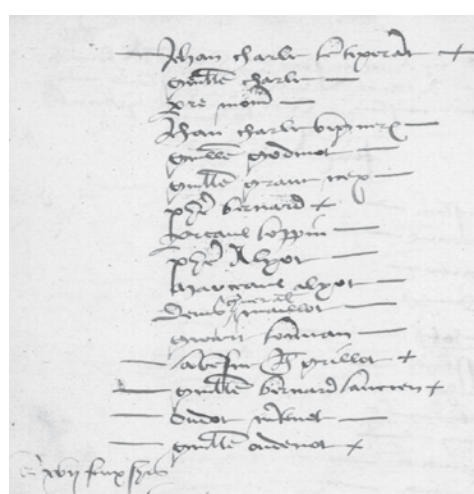
Cette baisse catastrophique de la population est due à la maladie et à la guerre. Les grandes compagnies, les Ecorcheurs, soudaris découverts entre deux conflits, pillent et ravagent la contrée. La population de Dijon passera de 2500 en 1376 à moins de 1500 en 1420, mais remontera à 2200 en 1466. En 1420 « les loups sont entrés dans Paris... ». Pour Villars et la campagne en général, la croissance de la population sera beaucoup plus lente qu'en ville.

Et les conditions de vie sont, semble-t-il, catastrophiques. En 1377, il n'y a qu'un foyer misérable (sur 35). En 1431 il y a 6 feux mendiants (sur 15), puis en 1442, 6 feux misérables, sept mendiants et un seul feu impossible ! Peut être faut-il se souvenir qu'il s'agit de listes fiscales mais le fait est général dans toute la région dijonnaise.

A travers ces listes nous faisons une constatation importante : le servage disparaît à Villars entre 1442 et 1450. A partir de cette date il n'y a plus de servage, il n'y a plus que des feux francs. Cela signifie que le seigneur a affranchi les habitants, le servage a laissé la place au fermage, le propriétaire louait la terre au paysan qui l'exploitait à son compte.

L'affranchissement a pu être utilisé par le seigneur pour lutter contre le dépeuplement en attirant de nouveaux habitants pour cultiver ses terres. Peut-être aussi a-t-il besoin d'argent plus que de main d'œuvre. Peut-on appeler cela du dumping social ? Le seigneur a dû aussi remarquer que la production augmentait fortement quand le vilain était à son compte.

A travers toutes ces péripiétés la population a dû fortement changer. Voici la liste des habitants de Villars en 1460 soit presque un siècle après 1377.

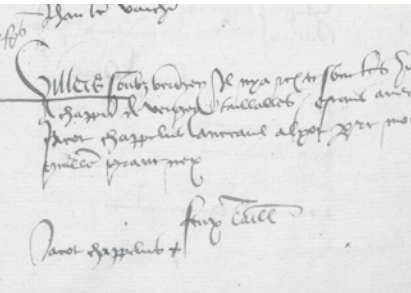


Les patronymes qui subsistent depuis 1377 sont : Chappellu, Monnin, Godmot. Ceux qui sont apparus pendant le siècle : Loppin, Aloyot, Maillot, Bernard. Nous allons essayer de les suivre dans les chroniques suivantes.

Maurice Monsaignon - Dijon au temps des ducs et des rois

Dubois Henri, - Population et fiscalité en Bourgogne à la fin du Moyen Age. In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 128e année, N. 4, 1984, pp. 540-555.

Archives départementales en ligne, recherche des feux de baillage.f



ANNONCES / DIVERS

Adresse mairie :

Mairie de Villars Fontaine 15 rue François Rodier BP 31 21701 Nuits Saint Georges 03.80.61.24.00 mairie.villars.fontaine@orange.fr

Ramassage des ordures ménagères

le jeudi matin, la veille si le jeudi est férié.

Horaires de la déchetterie de Chaux du mardi au vendredi : de 14h à 17h le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Location salle des fêtes Tarifs

pour les habitants de Villars Fontaine

- \* 150 € le week-end
\* 80 € la journée
pour les personnes extérieures
\* 300 € le week-end
\* 160 € la journée

Pour réserver :

contacter M. SURIER Daniel tel : 03.80.61.10.97 mail : danielisurrier@orange.fr

Demandes administratives :

Vous pouvez nous faire parvenir vos demandes administratives par courrier ou par mail en précisant le type de demande dans l'objet, une réponse vous sera rapidement transmise.

Qui contacter :

- Problèmes d'entretien (éclairage public, eau) : M. Jacques Barraud
Problèmes liés aux chemins ruraux : M. Yves Bazin
Affaires scolaires : M. Thierry Dusart
Affaires sociales : Mme Edwige Bossu
Fêtes et cérémonies : M. Daniel Surier ou M. Thierry Dusart
Envie de s'exprimer dans le journal : M. Thierry Dusart

Les Amis de Villars :

Cette année encore, la matinée « boudin » du 19 décembre dernier, a eu un franc succès. Beaucoup de Fontanvillois et Fontanvilloises se sont déplacés, ainsi que des personnes des villages alentours. Le succès a été tel que nous avons dû recommander du boudin blanc. A cette occasion, Eric MIGNARDOT, qui a pour projet le Marathon de New York en 2012, a exposé les T.Shirts qui sont à la vente afin de participer au financement. Le 12 Février 2011, la soirée « choucroute » a donné l'occasion à de nombreuses personnes du village de se retrouver, accompagnées de leurs amis, autour d'un repas qui a eu l'approbation de tous. A cette occasion, Guy MARTIN, Vice-Président, a dit quelques mots notamment pour annoncer les manifestations qui auront lieu au cours des mois à venir :

- Karaoke : Le 9 avril 2011
Journée « Marche » : Le 22 mai 2011
Départ de la Mairie de Villars Fontaine, halte commentée à l'antenne de Villars, déjeuner buffet au Relais Grépiot à Concoeur et retour à Villars.
Fête de la Musique : Le 18 juin 2011
Soirée la « Paulée » : Le 22 octobre 2011
Arbre de Noël : Le 4 décembre 2011
Matinée « Boudin » : Le 18 décembre 2011
Tout au long de la soirée, les T.Shirts de Jérémy MARTIN et Eric MIGNARDOT, aidant au financement de leur projet respectif, ont été exposés.
Le Conseil d'Administration annuel de l'association se tiendra le vendredi 29 avril à 20 h.00. Il sera suivi de l'assemblée générale ouverte à tous les fontanvillois.

Naissance :

Le 10 novembre 2010 à 11h 06, trois petites fées se sont penchées sur le berceau de notre petite Elisane. La première lui donna son joli sourire, la seconde lui mit des étoiles dans ses jolis yeux, et la troisième fit d'elle le plus beau bébé du monde.

Céline et François -Xavier Chevallier 6 chemin du Pré Saint Denis. 21700 Villars Fontaine

Bienvenue à cette charmante Fontanvilloise qui comble de bonheur ses parents ainsi que son frère Célestin, 4 ans, et sa sœur Symphorine, 2ans. Toutes nos Félicitations.

NOUVELE PREMIERE EN NOVEMBRE A VILLARS A l'initiative de sportifs dynamiques et entrepreneurs de la région, une course pédestre nocturne à partir de 17 heures sera organisée à Villars-Fontaine le 26 Novembre 2011. 18 km dans les bois sur les hauteurs de la Mairie. Participation ouverte à toutes personnes majeures. Logistique assurée par l'organisation. Buvette et animation par les Amis de Villars et la Municipalité Sport et convivialité seront au rendez vous.

Venez nombreux Contact Christian BONNET Villars-Fontaine 03 80 61 16 41

Suite de l'article paru dans le Fontanvillois N°9

La « Résistance » mutilée de Paul Cabot (1875), redevenue monument en 1979, sur les hauteurs de Nuits. (Cliché de l'auteur)



du préfet, d'autant plus que leur général s'était déjà illustré par son zèle dans la répression contre la Commune... En prévision de l'hostilité des citoyens, le général de Gallifet eut la prudence de n'avertir le maire de l'intervention militaire qu'une heure avant l'opération ! Le 26 octobre 1875, les soldats vinrent donc, non pas pour « déboulonner » la statue, mais pour la renverser brutalement de son socle car il importait pour l'Ordre moral qu'elle se cassât, surtout en fracasant son bonnet phrygien.

Ce jour-là, à 8 h du matin, le général prévenait le maire que la statue s'était brisée « malgré la précaution qu'on avait prévue de placer au pied du monument le chargement de deux voitures de foin et de fumier afin d'amortir la chose ». Du fumier pour réceptionner la statue élevée en l'honneur de la bravoure des Dijonnais !...La révolte des citoyens ne se fit pas attendre. Bien qu'un oit échec à contenir l'émeute en empêchant les habitants de s'approcher des débris rapidement emportés de la statue, d'importantes forces de l'ordre durent se déployer dans toute la ville. La presse nationale s'est aussitôt emparée de cette affaire à la fois odieuse et ridicule qui a montré l'Ordre moral à l'œuvre !...Mais il fallut attendre quelques années pour que le retour de la démocratie républicaine, en l'emportant sur les forces réactionnaires des pays, pussent réparer l'offense faite aux Dijonnais et à l'artiste nuiton, Paul Cabot. Peu à peu, les élections devenaient favorables aux Républicains qui obtinrent d'abord la majorité à l'Assemblée nationale en 1877, puis aux élections sénatoriales, ce qui amena le Président Mac Mahon à démissionner en janvier 1879.

Fin dans le prochain Fontanvillois

Présentation de l'auteur Irène RACLIN



vient de publier une étude de vingt pages, intitulée « Des témoignages locaux sur la fondation difficile de la IIIème République », dans le Recueil des Travaux du CBEH de 2010 (tome 28)

Retraite de l'Education nationale, Irène RACLIN a enseigné au lycée du Clos Auzan à Beaune les lettres puis l'histoire de l'art en section de BTS Tourisme, avant de prendre en charge comme présidente le Centre beauvaisin d'Etudes historiques (1999 à 2001), dont elle est maintenant secrétaire. En décembre 2009, elle reçut le prix Perraux pour son ouvrage intitulé

« Les Villas Fondet à Beaune. Un art de vivre à la Belle Epoque »

Les élucubrations d'Hélix

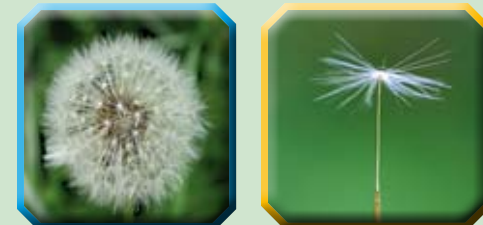


Le Taraxacum une merveille de la nature

Que d'émotions à Noël ! Le repos hivernal m'a tout juste remis de ma rencontre avec Anarion, ce lutin malicieux de la montagne de Villars. (voir numéro précédent) Ce petit bonhomme, soucieux du bonheur des autres, m'a hanté durant ces longs mois d'hiver et je n'ai qu'une hâte, le retrouver. Alors, bien reposé, ma première visite lui est destinée. Pour me rendre sur les hauteurs, je traverse d'abord le village. Mais que de changement ! J'ai du mal à reconnaître la rue François Rodier. J'ai l'impression qu'elle a été élargie. Le village se trouve embelli, les maisons de pierres rajoutées. Alors j'avance précautionneusement sur le sol nouvellement empierré. Chaque pavé me salue : Bonjour Hélix, Bonjour Hélix.

J'ai plaisir à leur répondre. Je n'ai pas fini... C'est l'une de mes plus belles sorties de printemps. J'arrive à la sortie du village. C'est vrai que les pavés ne laissent plus beaucoup de place à l'herbe. Les premières feuilles vertes que je rencontre sont celles d'un taraxacum.

Connaissez-vous cette plante ? C'est une des plus évoluées. Elle est étonnante par sa conception et l'usage que l'on peut en faire. Elle est pourtant très courante sous nos latitudes. Elle a colonisé l'ensemble du globe, à l'exception des régions désertiques et arides. On l'a retrouvé jusqu'à 3000 m d'altitude. Tout d'abord, elle est très facile à reconnaître avec ses feuilles crénelées, comme une machoire de fauve, également dénommée « dents de lion ». Ses feuilles, robustes et largement étalées à même le sol, résistent facilement au piétinement. Elle n'a pas de tige. Sa racine centrale et profonde, tel un pivot, lui assure un ancrage solide, décourageant tout jardinier soucieux de la désherber. De cette racine, on extrait une décoction aux effets diurétique et cholérétique (fonctionnement du foie et de la vésicule biliaire), indiquée également pour le transit intestinal et la santé de la peau (eczéma, acné). Autrefois, on tortillait ses racines en guise de chicorée. Ses jeunes feuilles, au début du printemps, agrémentées de fin lardons grillés, feront de délicieuses salades. Certains jardiniers les blanchissent par buttage ou tunnel, comme les endives. Les boutons peuvent servir à des préparations de sauces et peuvent être confits dans du vinaigre à la façon des cornichons. De même pour les fleurs qui feront d'excellentes confitures. Les boutons apparaîtront au centre de la plante, puis ensuite les fleurs, capitules composés d'une multitude de fleurs élémentaires, supportées par une tige creuse et robuste. Remarquons cette tige, de structure tubulaire et rigide, conçue pour résister à l'effet du vent.



ne salissons pas nos pavés !



Nous constatons déjà des taches provoquées par des fuites d'huile des véhicules en stationnement. Nous vous demandons d'être vigilants et de vérifier l'état de celui-ci. En cas de risque, ne pas se garer sur les zones pavées, ou bien poser une protection au sol durant le stationnement. En cas de taches : 1- prévenir immédiatement un conseiller municipal. 2- retirer par grattage l'excédant d'huile. En vous remerciant pour votre attention